



Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat
intercommunal de L'agglo Foix-Varilhes

Arrêté le
21/05/2025

Approuvé le
25/02/2026

PIECE DU
PLUI-H
N° 3.2.36

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
COMMUNE DE SERRES-SUR-ARGET - OUEST

LEGENDE

Prescriptions

- Emplacements réservés (L151-41)
- Coeurs commerciaux (L151-16)
- Linéaire commercial (L151-16)
- Changements de destination (L151-11)
- Patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
- Lignes de crête à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
- Éléments du paysage en zone urbaine à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Espaces boisés classés (L113-1)
- Abords des cours d'eau à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Alignement de haies à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Zones humides à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Secteurs protégés en raison de la richesse du sol et du sous-sol (R151-34 2°)

Périmètres des orientations d'aménagement et de programmation

- Sectorielles
- Optimisation foncière
- STECAL

Autres

- Zone de vigilance sur les limites communales

Zones urbanisées & à urbaniser

- Limites de zone
- Zones urbanisées
- Zones à urbaniser
- UAC
- UAF
- UAH1
- UAH0
- UB1
- UB2
- UC1
- UC0
- UE
- UTh
- UTF
- UTS
- UXa
- UXc
- UXm
- UXi
- AUB1
- AUB2
- AUE
- AUXc
- AUXm
- AUXi
- AUTh
- AU0

Zones naturelles & agricoles

- Zones naturelles
- Zones agricoles
- N1
- Ntva
- NL
- Ngdv
- NE
- NC
- NJ
- Nt
- Nx
- A1
- Atvb

N
Echelle : 1 / 5000



Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat
intercommunal de L'agglo Foix-Varilhes

Arrêté le
21/05/2025
Approuvé le
25/02/2026

PIECE DU
PLUI-H
N° **3.2.37**

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
COMMUNE DE SERRES-SUR-ARGET - EST

LEGENDE

Prescriptions

- Emplacements réservés (L151-41)
- Cœurs commerciaux (L151-16)
- Linéaire commercial (L151-16)
- Changements de destination (L151-11)
- Patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
- Lignes de crête à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
- Éléments du paysage en zone urbaine à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Espaces boisés classés (L113-1)
- Abords des cours d'eau à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Alignement de haies à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Zones humides à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Secteurs protégés en raison de la richesse du sol et du sous-sol (R151-34 2°)

Périmètres des orientations d'aménagement et de programmation

- Sectorielles
- Optimisation foncière
- STECAL

Autres

- Zone de vigilance sur les limites communales

Zones urbanisées & à urbaniser

- Limites de zone
- Zones urbanisées
- UAa
- UAf
- UAh1
- UAh0
- UB1
- UB2
- UC1
- UC0
- UE
- UTH
- UTF
- UTs
- UXa
- UXm
- UXi

- Zones à urbaniser
- AUB1
- AUB2
- AUE
- AUXc
- AUXm
- AUXi
- AUTH
- AU0

Zones naturelles & agricoles

- Zones naturelles
- N1
- Nvb
- NL
- Ngdv
- NE
- NC
- NJ
- Nt
- Nx
- Zones agricoles
- A1
- Avb